

sur l'application de la science et de la technique au développement <sup>67</sup>,

Conscient du fait que l'objectif, la conception et le plan de l'édition révisée, actuellement en préparation à l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, de l'étude intitulée *Tendances actuelles de la recherche scientifique*, publiée en 1961 <sup>68</sup> comme suite à la résolution 1260 (XIII) de l'Assemblée générale, en date du 14 novembre 1958, présentent de nombreux traits communs avec ceux de l'étude demandée au Secrétaire général au paragraphe 8 de la résolution 2658 (XXV) de l'Assemblée générale, en date du 7 décembre 1970,

1. *Prend acte avec satisfaction* des grandes lignes du plan présenté par le Secrétaire général à l'annexe de son rapport d'activité, tout en exprimant le désir que ce plan fasse l'objet d'un effort de compression et de simplification ;

2. *Approuve* la recommandation du Comité consultatif sur l'application de la science et de la technique au développement, tendant à ce que l'étude projetée n'ait pas un caractère encyclopédique, mais ait une portée

<sup>67</sup> Documents officiels du Conseil économique et social, cinquante et unième session, Supplément n° 10 (E/4970).

<sup>68</sup> Pierre Auger, Organisation des Nations Unies et Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, New York et Paris, 1961.

limitée et bien définie et soit largement orientée vers l'avenir;

3. *Réitère son appel* aux gouvernements des Etats Membres, aux institutions spécialisées, en particulier à l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture et l'Organisation mondiale de la santé, ainsi qu'à l'Agence internationale de l'énergie atomique et aux autres organismes intéressés des Nations Unies pour qu'ils apportent leur contribution à la préparation de l'étude demandée au paragraphe 8 de la résolution 2658 (XXV) de l'Assemblée générale;

4. *Invite* le Secrétaire général et l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture à prendre toutes mesures utiles pour promouvoir la préparation de ces études ;

5. *Exprime le vœu* que l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture examine, en accord avec le Secrétaire général, la possibilité d'une fusion, éminemment souhaitable, de ces études en une seule publication ;

6. *Prie* le Secrétaire général de faire rapport au Conseil et à l'Assemblée générale sur le résultat de ces échanges de vues et de tenir le Conseil, l'Assemblée générale et le Comité consultatif au développement régulièrement informés de l'état d'avancement des travaux préparatoires.

1799<sup>e</sup> séance plénière,  
30 juillet 1971.

## AUTRE DÉCISION

### Arrangements institutionnels futurs concernant la science et la technique

A sa 1798<sup>e</sup> séance, le 30 juillet 1971, le Conseil a décidé d'ajourner l'examen du projet de résolution présenté par la France <sup>69</sup> et d'inscrire à l'ordre du jour de la reprise de la cinquante et unième session la question du Comité consultatif sur l'application de la science et de la technique au développement.

<sup>69</sup> E/L. 1420 et Add.1.

## QUESTIONS RELATIVES AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES POUR LE DÉVELOPPEMENT

### 1613 (LI). Rapports du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement

*Le Conseil économique et social*

*Prend acte* des rapports du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement sur ses onzième et douzième sessions <sup>70</sup>.

1790<sup>e</sup> séance plénière,  
23 juillet 1971.

<sup>70</sup> Documents officiels du Conseil économique et social, cinquante et unième session, Suppléments n°s 6 et 6A (E/4954 et E/5043).

### 1614 (LI). Rapport sur le programme des Volontaires des Nations Unies

*Le Conseil économique et social*

*Prend acte* du rapport du Secrétaire général sur le programme des Volontaires des Nations Unies <sup>71</sup> et le transmet à l'Assemblée générale, à sa vingt-sixième session.

1790<sup>e</sup> séance plénière,  
23 juillet 1971.

<sup>71</sup> E/5028.